



CHARTRE DE L'E.S.G pour la saison 2020-2021

Cette chartre unique pour tous les licenciés est un contrat que tu t'engages à respecter si tu la signes ! Prends bien le temps de la lire et n'hésite pas à demander si tu n'as pas tout compris.

Tu viens de prendre ou de renouveler ta licence au sein de l'E.S.G :

En prenant une licence au sein de ce club, tu vas porter ses couleurs et le représenter. Aussi ton comportement doit être exemplaire et fair-play. Il te faut savoir qu'en prenant cette licence, tu prends un engagement envers ton coach et tes coéquipiers. Le basket est un sport collectif et chacun des éléments composant l'Equipe est indispensable pour sa cohésion.

TES DEVOIRS:

- Être présent à tous les entraînements. Plus tu seras assidu, plus vite tu progresseras !
- Être ponctuel et avec ta tenue pour commencer l'entraînement à l'heure prévue.
- Prévenir ton coach en cas d'absence ou de retard.
- Être respectueux envers ton coach, tes coéquipiers, tes adversaires, les arbitres et le public.
- Être respectueux du matériel mis à disposition par ton club ou par la Mairie.
- Être solidaire de tes coéquipiers en les encourageant.
- Être compétiteur en donnant le maximum de toi et en ne t'économisant pas sur les exercices et phases de jeu proposés aux entraînements ou sur les matchs.
- Assister à l'Assemblée générale du club.
- Tableau des sanctions par rapport aux fautes techniques :

FAUTE TECHNIQUE	SANCTIONS ET AMENDES
Tout licencié recevant une 1 ^{ère} faute technique	50.00€
Tout licencié recevant une 2 ^{nde} faute technique	100.00€ + un arbitrage d'un match jeune
Tout licencié recevant une 3 ^{ème} faute technique	150.00€ + un match de suspension + plusieurs arbitrages de matchs jeunes
Tout frais inhérent à des sanctions supplémentaires (ouverture de dossier, rapport) sera supporté par le licencié. Le licencié ne sera qualifié et habilité à rejouer qu'après acquittement des amendes et sanctions ; faute de respect des sanctions, PAS DE JEU ! <u>Les sommes collectées seront affectées aux paiements des pénalités financières fédérales ainsi qu'à la gestion de l'école de basket et à l'école d'arbitrage.</u>	

LES ENGAGEMENTS DE TON COACH:

- Il respectera les mêmes devoirs que toi.
- Il proposera des séances d'entraînements structurées pour permettre à chacun d'entre vous d'évoluer et d'avoir un bagage technico-tactique important.
- Il saura récompenser le travail de ceux qui se donnent au maximum par les convocations aux matchs et le temps de jeu.

LES ENGAGEMENTS DE TON CLUB:

- T'offrir des créneaux d'entraînements en nombre suffisant pour te permettre de pratiquer ton sport préféré de façon régulière.
- Te proposer des camps pendant les vacances scolaires.
- Te mettre à disposition du matériel pédagogique de qualité.
- Te proposer des animations ponctuelles pour que tous les licenciés du club puissent se retrouver dans une ambiance conviviale.

Quand tu arrives dans la salle:

- Tu as tes affaires de basket et de douche, et une bouteille d'eau.
- Tu salues ton coach et tes coéquipiers.
- Tu consultes le panneau d'affichage pour te tenir informé des matchs du week-end ou des évènements prévus.
- Tu te mets en tenue dans les vestiaires.
- Tu es prêt à l'heure et commence à t'échauffer jusqu'au signal de rassemblement de ton coach.

Quand tu repars de la salle:

- Tu as rangé ton ballon et le matériel utilisé pendant la séance.
- Tu connais l'heure et le lieu du prochain RDV.
- Tu prends ta douche si possible.
- Tu salues ton coach et tes coéquipiers avant de partir.

Les dirigeants du Club souhaiteraient que les parents s'engagent à:

- Prendre connaissance des horaires des entraînements et des matchs, et à les respecter.
- S'assurer de la présence d'un responsable dans la salle d'entraînement et venir le saluer, avant de laisser son enfant.
- Etre à l'heure pour venir chercher son enfant en fin d'entraînement ou de match, et ne pas oublier de dire au revoir à l'entraîneur.
- Prévenir l'entraîneur en cas de retard ou d'impossibilité à venir à l'entraînement ou à un match.
- **Participer au planning de CO-VOITURAGE**
- Participer à la vie du Club.
- S'abstenir d'intervenir dans les décisions sportives prises par le coach après le match (composition de l'équipe, remplacement des joueurs, etc.)
- Participer aux manifestations organisées par le Club (quines, soirées festives, repas, Noël des enfants, etc.).
- **Se comporter de manière exemplaire tant envers les joueurs, l'entraîneur, les dirigeants, que vis-à-vis des adversaires et des arbitres; ceci afin de contribuer à la bonne image du Club.**

SIGNATURE DU LICENCIÉ

SIGNATURE DES PARENTS